



## MAIRIE D'ORLÉAT

4 rue de Fougères  
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02  
Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2023

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 12 Votants : 17

L'an deux mille vingt-trois le vingt-six juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2023.

**PRÉSENTS** : Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Cindy FOUR, Héloïse FERRIER.

**Ont donné procuration** : Laurent DOLCEMASCOLO à Elisabeth BRUSSAT  
Cédric DAUDUIT à Céline DESSIMOND  
Sophie CARRE à Patricia LACHAMP  
Richard PONCEPT à Sylvette MARECHAL  
Rémi CHABANAT à Christian ROBIN

**Absents** : Nicole MARQUES, Anthony BOURBONNAUX

Grégory COINTE est désigné secrétaire de séance.

### DELIBERATION

Base de loisirs : Convention d'utilisation des terrains de tennis

N°2023/06/45

#### Objet : Autres domaines de compétence des communes

Madame le Maire expose au conseil municipal, la rénovation des terrains de tennis, et que dans le cadre de sa politique de soutien et des développement des activités physiques et sportives la collectivité souhaite par convention mettre à disposition ces terrains au sporting club Lezovien.

Madame le Maire donne lecture de la présente convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve la convention
- Autorise Mme le Maire à signer la convention au nom de la commune

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Fait à Orléat, le 26 juin 2023

AR Prefecture

063-216302653-20230626-20230645-DE  
Reçu le 28/06/2023



**AR Prefecture**

063-216302653-20230626-20230645-DE  
Reçu le 28/06/2023